

Les métiers méconnus



Avant de commencer

Depuis 2005, en France, les entreprises qui perpétuent un savoir-faire artisanal et industriel jugé comme d'excellence bénéficient du label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant). La fabrication de la tapisserie d'Aubusson, la tradition du tracé dans la charpente française et l'art de la construction en pierre sèche en France sont classés au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par L'UNESCO. Malgré ces efforts pour faire reconnaître les métiers essentiels à la conservation de notre patrimoine, certains secteurs continuent d'avoir des difficultés à recruter de nouveaux apprentis. De plus, certains métiers restent méconnus du grand public, en voici quelques-uns...



Bûcheron·ne

Le métier consiste principalement à couper les arbres dans le respect des techniques d'abattage, impliquant un savoir-faire particulier, pour produire de la matière première aux autres métiers nécessitant du bois (menuisiers, charpentiers...). Il·elle peut produire des grumes (tronc d'arbre encore couvert de son écorce), des bûches, qui servent de bois de chauffage, ou des coupes de tailles variables pour l'industrie. Le·la bûcheron·ne peut aussi être amené·e à effectuer le débardage de différentes manières. L'utilisation du cheval de trait par exemple est très demandé par les propriétaires de parc arboré, sans la présence de chemins permettant l'accessibilité aux forêts pour les machines forestières. Le cheval peut aussi travailler sur des zones protégées ou avec des sols et des espèces floristiques fragiles. Il existe des CAP et des BP pour se former.

Campaniste

Le·la campaniste est un·e professionnel·le de la conception, de la réalisation, de l'installation, de la restauration et de l'entretien des cloches et horlogeries d'édifices. Il·elle maîtrise différentes techniques : charpenterie pour l'installation des structures bois, horlogerie pour les mécanismes ou encore électronique pour les systèmes de commande automatique programmée. Il n'existe pas de formation spécifique pour le métier de campaniste. Certains campanistes sont issus de formations parallèles : filière électrotechnique ou filière horlogerie.

Carrier·ère

Le·la carrier·ère est l'ouvrier·ère chargé·e des travaux d'abattage, de sciage, ou de débitage qui sont à l'origine de la production de blocs de roche. Il·elle se sert d'outils comme de marteaux appelés mail, mailloche, pic... et d'un levier appelé barre. Il·elle effectue le repérage des terrains et des gisements, il faut donc avoir de solides connaissances en géologie. Dans certaines carrières, les carrier·ère·s sont amené·e·s à utiliser des explosifs pour dégager les gros blocs de pierres dures. Le·la carrier·ère travaille à l'air libre ou dans des galeries. Les blocs extraits sont mis à disposition des professionnels de la taille ou utilisés comme remblais dans de grands chantiers de travaux publics. Des CAP ou des BEP des industries extractives existent pour se former à ce métier.



Les métiers méconnus

Charron

Le·la charron utilise le bois et le fer pour construire et réparer des véhicules attelés. Le cœur de son métier est sa maîtrise de la roue. Le moyeu (pièce centrale d'une roue) est en orme, les raies en acacia et les jantes en frêne. Le cerclage est réalisé par forge et cintrage. La roue est ensuite enchâssée à chaud. Le métier ne peut s'apprendre qu'auprès des professionnel·le·s encore en activité.



Chaufournier·ère

Le·la chaufournier·ère est en charge de la fabrication de la chaux. Il·elle utilise un four traditionnel, parfois très ancien. La cuisson de la chaux prend plusieurs jours. Il·elle cuit la chaux vive, extraite en carrière pour qu'elle devienne de la chaux éteinte et puisse ensuite être utilisée en tant qu'enduit. Par la suite, la chaux éteinte est réactivée en la mélangeant avec de l'eau. C'est un mortier qui durcit très lentement et qui est éco-responsable. La chaux n'est pas un matériau porteur. En fonction de sa composition (teneur en argile), des choix du mélange et de la finition, on obtient des textures, des couleurs et des propriétés différentes. Auparavant, les fermiers récoltaient des pierres dans leurs champs pour les donner au chaufournier. De nos jours, la chaux extraite en carrière requiert un permis d'exploitation. Le métier de chaufournier fait l'objet d'un apprentissage.

Fontainier·ère

Le·la fontainier·ère d'art peut restaurer aussi bien des fontaines que des canalisations en plomb situées dans les parcs ou les châteaux. Il·elle utilise des techniques anciennes comme la soudure à la louche, utilisée au XVII^e siècle. Il·elle possède un savoir-faire rare qui s'apprend avant tout sur le terrain. Le·la sculpteur·trice fontainier·ère peut avoir un statut d'artisan·e ou d'artiste. Il·elle maîtrise les techniques de sculpture ou taille de pierre et possède de bonnes connaissances en fontainerie et électricité. Le·la sculpteur·trice fontainier·ère doit suivre une formation dans le domaine de la taille de pierre ou de la sculpture ornementale. Le·la fontainier·ère d'art apprend son métier sur le terrain. Il·elle peut faire son apprentissage en plomberie notamment auprès des Compagnons du Devoir. Il existe aussi des CAP et BP pour travailler au sein des collectivités territoriales. Quand le site est classé, les architectes des Bâtiments de France interviennent en tant que maîtres d'œuvre. Pour les fontaines importantes, les municipalités confient généralement les projets à un bureau d'étude.

Tuillier·ère

Le·la tuilier·e manie l'argile ou la terre afin de concevoir des tuiles pour les toitures. Il·elle utilise des techniques de moulage, d'étirage, de filage ou de pressage. Après séchage, les tuiles sont cuites, et parfois vernies. La France est le leader européen en matière de fabrication de tuiles. On distingue les fabricants de tuiles artisanales, destinées principalement aux restaurations de monuments historiques. Les tuiles sont travaillées à la main et cuites dans des fours traditionnels. Elles ne sont jamais exactement de la même dimension. La formation à la fabrication de tuiles artisanales se fait en apprentissage.

Il existe encore bien d'autres métiers tels que le chaumier ou l'artisan·e spécialiste dans la tradition des toitures en chaume. Sans oublier des métiers autour du cuir, de la tapisserie, du verre, de l'ameublement, des luminaires, du textile, de la mode et des accessoires, de la tableterie et même de la facture instrumentale. La plupart de ces métiers n'ont pas de formations spécifiques, les artisan·e·s se forment en apprentissage, au contact des maîtres artisan·e·s. Toutefois, il est possible de trouver une formation qualifiante dans un domaine similaire, par exemple le·la tuilier·ère peut effectuer une formation en céramique, le·la charron une formation en ébénisterie...

À retenir

- Il y a beaucoup de métiers méconnus qui se cachent derrière la préservation du patrimoine.
- Il n'y a pas de formation particulière pour certains métiers du patrimoine.



En parallèle

- Voir les fiches métiers n°10 « Médiateur culturel » et n°8 « Jardinier-paysagiste ».
- Voir la fiche matériau « Intro ».



Pour aller plus loin

- Participer à un stage avec REMPART.